

**LÉZONGAR Bretagne, Bordeaux, Saint-Domingue, Ile de  
France (Maurice), Sénégal, Etats-Unis, Brésil**

*Bernadette et Philippe Rossignol*

*Sylvain Sankalé* nous avait transmis il y a près de 15 ans un extrait des relevés faits par *Marcel Ducoin*<sup>1</sup> dans l'état civil du Sénégal : acte de décès, le 10 mai 1825, de Germain Lézongar, 26 ans « originaire des Etats-Unis, de parents français originaires de Saint-Domingue ». Cet acte l'avait intrigué car la famille Lézongar existe toujours au Sénégal mais la généalogie succincte remise par cette famille et qu'il nous communiquait ne mentionnait pas ce Germain ni une ascendance à Saint-Domingue. Elle remontait à un Alphé Lézongar, décédé en 1827 à Paris et premier adjoint au maire de Saint Louis du Sénégal.

Reprenant ces éléments et grâce aux registres de Saint Louis du Sénégal, numérisés sur le site des ANOM de 1870 à 1909 (et registres antérieurs consultés sur microfilm au CARAN), à ceux de Saint-Domingue aussi numérisés (mais sans les tables, consultées sur microfilm au CARAN) et enfin grâce à divers éléments généalogiques trouvés sur Geneanet ou sur des sites étrangers et surtout grâce au site de *Xavier Ricou*<sup>2</sup> (site découvert après nos propres recherches et qui nous a permis de vérifier nos données et d'en compléter certaines), nous pouvons reconstituer la filiation.

A l'origine il s'agit d'une famille PIRIOU du Finistère, très présente sur Geneanet en particulier par les généalogies de *Patrick Dupais*, *Alain Perrot*, *Jacques Leroy Coroller*, *Marie José Coat*<sup>3</sup>, qui ignorent le sort du fils parti pour Bordeaux, Jean Daniel, lequel avait pris pour nom de branche PIRIOU LÉZONGAR. *Patricia Chasteauneuf* connaissait à Bordeaux ce Jean Daniel et la naissance de ses trois enfants<sup>4</sup> mais ne suivait que celui parti pour l'île Maurice, ignorant le sort d'Antoine Justin, parti pour Saint-Domingue où il prit pour nom de branche LÉZONGAR LASSALLE. Or des membres de la famille du Sénégal, dans les éléments généalogiques envoyés par *Sylvain Sankalé*, avaient parmi leurs prénoms ou surnom « Lassalle » ! Cette branche du Sénégal a été étudiée par *Muriel Schepens* et *Jean Paul Houcheringer* et bien sûr *Xavier Ricou* qui, tous, en ignoraient l'origine. Voilà donc le lien établi et la piste retrouvée, de la Bretagne au Sénégal, en passant par Bordeaux puis Saint-Domingue...<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Marcel Ducoin est décédé à Royan le 4 avril 2013. Il avait créé en 1990 le Cercle généalogique des Deux Sèvres dont il fut président 8 ans, puis l'Union généalogique Poitou Charente Vendée. Après sa retraite il passait régulièrement plusieurs mois par an au Sénégal et y dépouillait les registres d'état civil.

<sup>2</sup> [planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses](http://planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses)

<sup>3</sup> Nous reprenons ci-après leurs données, en Bretagne, sans les avoir vérifiées.

<sup>4</sup> Baptêmes repris ci-après dans la généalogie, non vérifiés.

<sup>5</sup> Alors que la recherche généalogique était terminée, nous avons eu la curiosité de chercher LÉZONGAR sur Google et avons trouvé sur le site « Les généalogies du Finistère », une réponse le 05/01/2013, par Jean Claude Bourgeois, suite à une question de Jean François Pellan dans « Le lien », qui retraçait la famille du Finistère à Bordeaux puis Saint-Domingue et enfin Etats-Unis et mentionnait sa présence au Sénégal.

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Il reste à préciser que l'orthographe (en particulier des signatures) est Lézongar en Bretagne, à Saint-Domingue, au Sénégal au début, puis l'accent du é disparaît parfois et la lettre z parfois transformée en s. Nous maintenons l'orthographe initiale.

\*\*\*\*

## En Bretagne

### Première génération

#### 1 Jacques **PIRIOU**

notaire de Pont Croix (Finistère, 29, dans le Cap Sizun, pointe sud-ouest de la Bretagne, port de mer au fond de l'estuaire du Goyen, Audierne étant à son embouchure)

o 28/08/1628 Audierne (Finistère, 29), fils de Jacques et Marie LE CLERC

+ 02/09/1679 Pont Croix

x /1672 Marie CANEVET

+ /1699

d'où au moins 13 enfants, dont l'avant-dernier :

### Deuxième génération

#### 1.1 Jacques PIRIOU sieur de Kerellou

capitaine de Pont Croix ; notaire royal

o 15 b 23/04/1672 Pont Croix (29) + 05/11/1730 Pont Croix

x 10/08/1699 Pont Croix, Catherine LE BARS (ou LE BARZ), fille de Jean, seigneur du Menez Bian (1643-1713) et Catherine PORLODEC

o 17/08/1676 Pont Croix + 1740/

d'où au moins 16 enfants <sup>6</sup>, dont :

## De la Bretagne à Bordeaux

### Troisième génération

#### 1.1 Jacques PIRIOU x 1699 Catherine LE BARZ

#### Anne Catherine PIRIOU

o 22/08/1708 Pont Croix + 1740/

x 03/06/1726 Pont Croix, noble homme Jean Louis LE FLOCH seigneur de Poulgoazec <sup>7</sup> et de Kersimon, armateur

o 1705 + 1740/

#### Catherine Françoise PIRIOU

o 01/11/1713 Pont Croix + 1740/

x Alexandre Louis DU BOISQUEHENNEUC seigneur de Minven en Tréogat

o 08/07/1705 Tréogat + 10/02/1780, 74 ans

ax 1738 Ursule Renée FURIC

---

<sup>6</sup> Sur Geneanet *Patrick Dupais* et autres ne connaissent le sort que des trois filles.

<sup>7</sup> Poulgoazec est sur la rive gauche du Goyen, face à Audierne.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Marie Louise PIRIOU

o 16/11/1716 Pont Croix + 15/09/1752 Plouhinec, Poulgoazec (29)  
x 11/10/1740 Pont Croix, noble homme Jean Baptiste PORLODEC sieur de  
Lanvarzin, fils de Jean et Marie LE GALL  
o 24/06/1715 Plouhinec + 27/11/1765 Audierne

et (10<sup>e</sup> enfant) :

Jean Daniel **LÉZONGAR PIRIOU** <sup>8</sup>

à son mariage dit : « fils de + Jacques Piriou sieur de Khellon, lieutenant de roi en la ville de Pont de Croix, diocèse de Quimperlé et capitaine de la compagnie franche de la dite ville, et dame Catherine KEBARZ, habitante du dit Pont de Croix en Basse Bretagne »

armateur à Audierne (Finistère, 29) puis négociant habitant de **Bordeaux** paroisse Saint Michel (1735) <sup>9</sup>

o 14/01/1710 Pont Croix (Finistère, 29) (10<sup>e</sup> enfant)  
+ 1751/1784 <sup>10</sup> + 1767 ? <sup>11</sup>

x 26/04/1735 La Teste de Buch (Gironde, 33), paroisse Saint Vincent, Elisabeth Constance PEYICHAN, fille mineure de + Pierre, bourgeois, commerçant et maître chirurgien de marine, et Marie BALESTE, habitante de cette paroisse

### **De Bordeaux à l'Île de France (Maurice) et Saint-Domingue**

Nota : il existe à Villenave de Rions <sup>12</sup> un « Château Lezongars, domaine de l'appellation Cadillac côtes-de-bordeaux, avec 42 hectares de vignes », évoqué récemment dans la presse <sup>13</sup> parce que, propriété d'un couple d'aristocrates anglais, il a été racheté en 2011 par le groupe de distribution chinois Dashang. Nous ignorons l'origine du nom et s'il est ou non en relation avec la branche bordelaise de la famille Lézongar (ce qui est probable). Les registres de Villenave de Rions n'étant pas encore sur le site des archives de la Gironde, nous ne pouvons y faire des vérifications.

---

<sup>8</sup> Le nom de branche LÉZONGAR est celui d'une famille ancienne et notable du Finistère mais nous ignorons le lien de parenté. C'est aussi un lieu-dit d'Esquibien dans le Cap Sizun, près d'Audierne, dernier bastion de résistance allemande du Mur de l'Atlantique dans le Finistère, le 20 septembre 1944.

<sup>9</sup> *Patricia Chasteauneuf*, Amamaurice sur Geneanet, donne comme source de ses informations sur Jean Daniel et sa postérité à l'Île Maurice : *Manuel Seixas*.

<sup>10</sup> Représenté par son beau-frère Poulgoazec Le Floch le 24/04/1751 (Société archéologique du Finistère, bulletin 34-35, 1907, p. 39, numérisé par Gallica, consulté sur Geneanet) ; dit décédé au mariage de son fils à Saint-Domingue en 1784.

<sup>11</sup> Année donnée sur Ancestry par un contributeur brésilien.

<sup>12</sup> Gironde, 33, à une trentaine de km au sud-est de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne.

<sup>13</sup> Le Monde, 30 mai 2012.

# Généalogie et Histoire de la Caraïbe

## Quatrième génération

1.1.1 Jean Daniel LÉZONGAR PIRIOU x 1735 Elisabeth Constance PEYICHAN

? Pierre Alexandre LÉZONGAR

+ 25/04/1740 Lormont (Gironde, 33), paroisse Saint Martin, enfant <sup>14</sup>

1 Jean Jacques PIRIOU de LÉZONGAR

reçu capitaine au long cours en 1761 ; a servi sur L'Iroquois, bateau corsaire d'Audierne <sup>15</sup> ; capitaine de vaisseaux de commerce ; négociant ; arrivé à l'Île de France en 1772 sur l'Aventurier

o 13 b 14/08/1742 Bordeaux, Saint André ; p Jean Louis Lefloch sieur de Poulgoazec <sup>16</sup> représenté par Arnaud Rechougne ; m Catherine Lebarz <sup>17</sup> représentée par Marie Bonnet

+ 14 thermidor V (01/08/1797) Port Louis, **Île Maurice**, environ 55 ans

x 31/07/1783 Port Louis, Île Maurice, Catherine DESBLEDS, fille de + Adrien Noël et Marie Nicole CANARDELLE

) ( 3 brumaire III (24/10/1794) Plaines Wilhem, Île Maurice, pour incompatibilité de caractère

d'où postérité à l'Île Maurice <sup>18</sup>

2 **Antoine Justin PIRIOU de LÉZONGAR (ou LÉZONGAR PIRIOU) puis LÉZONGAR LASSALLE ou LA SALLE** à Saint-Domingue

à **Saint-Domingue** depuis 1774 à peu près ; habitant de Torbec ; entrepreneur des jetées de Torbec 1787-1789 <sup>19</sup>.

o 13 b 14/07/1745 Bordeaux, Saint André ; p François Fordy représenté par Arnaud Rechougne ; m Cécile Bonisset représentée par Marie Bonnet <sup>20</sup>

+ 21 nivôse XII (12/01/1804) <sup>21</sup> aux Cayes, « assassiné par les noirs révoltés » sous Dessalines

Cm 27/01/1784 Me Scovaud <sup>22</sup>

x 27/01/1784 Torbec, Marie Jeanne SOULÉ, fille de + Jean, maître en chirurgie et habitant au Port Salut de Torbec <sup>23</sup> (+ 11/09/1762 Torbec, environ 45 ans) et

<sup>14</sup> fr.groups.yahoo.com/group/LibrActes/message/38957.

<sup>15</sup> « Audierne, Le Lys, premier corsaire d'Audierne » <http://www.cirac.org/prototype/mer204-fr.htm>. Cité par Jean-Claude Bourgeois sur le site Les généalogistes du Finistère (voir ci-dessus)

<sup>16</sup> En Bretagne, marié en 1726 avec Anne Catherine, tante paternelle

<sup>17</sup> Grand-mère paternelle, en Bretagne

<sup>18</sup> Non suivie ici. Voir la généalogie sur Geneanet par H. Maurel, Brigitte Garbain, Jean-Luc de Robillard, Patricia Chasteauneuf (AMA - <http://gw.geneanet.org/amamaurice>).

<sup>19</sup> Moreau de Saint Méry, Description de la partie française de Saint-Domingue, II 722 (référence fichier Debien : édition originale, numérisée sur Gallica) = III 1328 (réédition SFHOM)

<sup>20</sup> Baptême : Patricia Chasteauneuf, qui ignore son sort.

<sup>21</sup> Date donnée dans le dossier F/12/2833 de secours à ses enfants Chloé et Germain.

<sup>22</sup> Me Scovaud ou Seovaud. Acte non consulté : référence donnée dans la liste de 5 pièces notariées, énumérées dans une lettre du 19/08/1826, à remettre au sr Joseph Lézongar Lassalle suite à sa demande d'indemnité de Saint-Domingue (7 supsdom 59 ; merci à Jacques Dion qui a recherché ce document pour nous).

<sup>23</sup> Moreau op. cit. III 1326 : a établi une indigoterie à l'Isle à Vaches

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Jeanne Geneviève DELLER (bx 09/02/1768 Torbec, Raymond BALIX, chirurgien et habitant, curateur de Marie Jeanne)

o 05/04 b 17/05/1762 Torbec (mais dite âgée de 37 ans le 2 prairial X 22/05/1802 <sup>24</sup>) ; p Gabriel Salles, négociant aux Cayes ; m Blanche Deller, grand-mère

repart de Bordeaux pour Saint-Domingue le 05/02/1802

+ 1805/1826 Etats-Unis <sup>25</sup>

3 Honorée Elisabeth PIRIOU de LÉZONGAR

o o 20 b 21/12/1750 Bordeaux, Saint André ; p Jean Jacques Lézongar Piriou <sup>26</sup> représenté par Raymond Chandru ; m Catherine Lézongar Piriou <sup>27</sup> représentée par Philippine Belloc

### **De Saint-Domingue aux Etats-Unis, Brésil et Sénégal**

#### Cinquième génération

1.1.1.2 Antoine Justin LÉZONGAR LASSALLE x 1784 Marie Jeanne SOULÉ

On assiste avec cette fratrie à la dispersion des familles de Saint-Domingue après qu'elles ont dû quitter l'île.

En 1793 Antoine Justin LÉZONGAR LASSALLE, resté à Saint-Domingue, écrit des Cayes à sa femme alors à New York <sup>28</sup> ; fait prisonnier par les Anglais et emmené à la Jamaïque il y reste 18 mois il est rapatrié à Bordeaux et, en juin 1796, repart pour La Nouvelle Angleterre afin de rejoindre sa femme à Saint-Domingue, aux Cayes <sup>29</sup>. Il y fit partie des Français assassinés par ordre de Dessalines. Voici ce qu'écrit à ce sujet, le 3 thermidor an 12 (22/07/1804), François Lavignolle à qui il avait confié deux de ses enfants, Chloé et Germain, pour leur éducation en France <sup>30</sup> : « [...] Mr Lézongar, habitant depuis 30 ans dans la paroisse de Torbec près les Cayes Saint

---

<sup>24</sup> Fichier Houdaille (référence illisible).

<sup>25</sup> A Philadelphie en 1805 ; décédée aux Etats-Unis avant la demande d'indemnité par Joseph Lezongar Lassalle (7 supsdom 59).

<sup>26</sup> Son frère aîné ?

<sup>27</sup> Une sœur aînée ?

<sup>28</sup> *Bernard Foubert*, Les volontaires nationaux de l'Aube et de la Seine Inférieure à Saint-Domingue, Société d'histoire de la Guadeloupe 51, p. 45 : lettres saisies sur Le Fédératif, de Bordeaux, parti des Cayes le 26/01/1793, pris par les Anglais ; lettre de Lézongar à sa femme à New York, Les Cayes, 11/05/1793 (HCA 30, 381/13).

<sup>29</sup> Dossier Debien (aux AD 33), Papiers de Vanssay aux AD de la Vienne :

correspondance Ducos, Bordeaux 23 messidor 3 (11/07/1795) : la citoyenne Lézongard partie pour St-Domingue sur un bâtiment américain ;

correspondance Duplessy, Bourg sur Dordogne, 18/06/1796 : M. Lézongard retenu prisonnier 18 mois à la Jamaïque vient d'arriver à Bordeaux et veut repartir dans un mois pour la Nouvelle Angleterre pour se rendre aux Cayes ;

correspondance Laprade : Lézongar, colon assassiné par Dessalines aux Cayes fin 1803 ou début 1804 ;

correspondance Saint Martin Bellevue : M. Lézongar, Baltimore 09/05/1797 ; Frederick Town 08/03/1805 : Mme Lézongar.

<sup>30</sup> 8 supsdom 255.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Louis dans l'île de St Dgue. Le féroce noir Dessalines n'ayant pu immoler le détachement de troupes qui s'est rendu aux Anglais après s'être défendu aux Cayes contre le blocus de terre et de mer, a tourné sa vengeance sur les malheureux propriétaires que la nécessité avait contraint de rester auprès de l'unique ressource qui était leurs biens dans l'isle. La Feuille économique ou Courrier universel imprimé à Paris le 7 et 8 prairial dernier contient la liste générale du massacre qui enlève aux deux enfants confiés à mes soins leur père ainsi que toute espèce de secours [...] ».

Chloé et Germain, « américains de l'isle de Saint Domingue », furent placés à Pau, en messidor XII (juillet 1804), Chloé, 16 ans, chez la dame Lescar, institutrice, et Germain, 4 ans, chez Jeanne Majesté, par François Lavignolle, d'Oloron, qui demande leur inscription sur la liste des secours aux réfugiés<sup>31</sup>. Chloé étant partie en 1806 rejoindre sa mère aux Etats-Unis, Germain resta seul en France et, en 1815, âgé de 13 à 14 ans, il demeurait à Bescat (Pyrénées Atlantiques, 64). C'est la dernière date du dossier de secours : il a peut-être rejoint alors son frère aîné à Saint Louis du Sénégal.

D'après Joseph Lézongar Lassalle, qui se dit fils de Justin et réclame à ce titre l'indemnité de Saint Domingue en 1826<sup>32</sup>, il « avait une habitation appelée Torbec située à l'extrémité des Cailles (St Domingue) formant un angle dont les 2 côtés étaient baignés par la mer ; sur la rive à gauche en regardant la pointe se trouvait l'embarcadère d'où ce propriétaire faisait partir des embarcations montées par dix nègres environ pour un genre de commerce que le réclamant ne peut spécifier ; son commerce consistait encore en chevaux et en raffinerie de sucre. »

Nous ne pouvons dire ce qui est vrai ou pas de ces allégations. Les actes notariés dont l'expédition est faite par le dépôt de Versailles en réponse à cette demande sont, outre le contrat de mariage de 1784, une série de pièces déposées chez Me Moreau le 18/06/1780 (écrit portant vente, PV de visite et extrait d'inventaire) ; deux achats d'emplacements (Me Scovaud 15/01 et 26/07/1784) ; un échange d'emplacement (Me Scovaud 09/09/1784).

Justin Lézongar Lassalle étant entrepreneur et commerçant et non habitant, ses descendants n'ont pas perçu l'Indemnité de Saint-Domingue, versée uniquement aux propriétaires d'habitations ou de maisons ou à leurs descendants ou ayants droit. Les dossiers « de l'indemnité » conservés aux ANOM sont ceux qui n'ont pas abouti. Aucune trace en effet de la famille dans les volumes de liquidation de l'Indemnité.

La mère était partie pour New York au début des troubles de Saint-Domingue et son dernier fils au moins y naquit, puis elle partit pour Bordeaux et de là retourna en 1795 à Saint-Domingue, laissant au moins deux de ses enfants (Chloé et Germain) à Pau ; elle fit des séjours plus ou moins prolongés aux Etats Unis ; après l'assassinat de son mari, elle renonça à la communauté entre eux par acte au greffe du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance des Cayes le 26/03/1804 et repartit pour Philadelphie<sup>33</sup>, rejointe en 1806 par sa fille Chloé, puis on perd sa trace.

---

<sup>31</sup> F/12/2833.

<sup>32</sup> 7 supsdom 59.

<sup>33</sup> MC/ET/XVIII/1011 : 16 vendémiaire XIV (08/10/1805) substitution par Jean Baptiste Moussier, négociant domicilié à Paris, à Jean Baptiste Fidel Auguste Marie Durieux de la procuration établie le 23 prairial XIII (12/06/1805) à Philadelphie par Jeanne Marie Soulé veuve avec enfants de M. Antoine Justin Lezongar de la Salle, habitant de Saint-Domingue.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Chloé s'est mariée à Philadelphie dès son arrivée de France et le couple Moussier s'est établi en Louisiane ; un de ses frères aurait eu postérité au Brésil ; deux autres sont partis pour le Sénégal où l'un d'eux a une descendance jusqu'à nos jours.

### 1 Raymond Antoine LÉZONGAR LA SALLE

o 01/01 b 27/03/1785 Torbec ; p Raymond Balix, grand-père de l'enfant <sup>34</sup>, habitant du quartier de l'Abacou ; m Geneviève Deller, grand-mère maternelle de l'enfant + 13/10/1788 Torbec ; environ 3 ans

### 2 **Jean Georges Daniel LASSALLE LÉZONGAR** <sup>35</sup>

négociant à **Saint Louis du Sénégal**

o 12/05/1786 b 20/08/1787 Torbec ; p Georges Ducis, substitut du procureur du roi de la juridiction des Cayes ; m Mme de Poulgoazec, grand-tante paternelle, représentée par Mlle Bruhier de Warvilliers, habitante résidente en cette paroisse + 05 d 06/11/1827 Paris, maison royale de santé, rue du faubourg Saint Denis ; déclaré par les employés de la maison de santé qui le disent âgé de 40 ans, négociant, natif de Saint-Domingue île de la Martinique (sic), célibataire, demeurant à Paris rue du Bouloy n° 3, à l'hôtel de Suède (transcrit à la fin de l'année 1827 du registre de Saint Louis)

a\* /1810 Daly

b\* /1815 Marie VALANTIN, signare <sup>36</sup>, fille de Barthélemy, dit le Marseillais, négociant (o ca 1770 Marseille + 1836 Marseille), et Rosalie AUSSENAC dite de Carcassonne (o ca 1765 + 17/11/1828 Saint Louis) <sup>37</sup>

o ca 1799 Saint Louis

+ 25/06/1827 Saint Louis ; 28 ans, fille de Barthélemy et Rosalie Aussenac ; déclaré par Aussenac Valantin, 28 ans, propriétaire et commerçant

### 3 Marie Anne Catherine Constance Elisabeth dite Chloé <sup>38</sup> LÉZONGAR LA SALLE

o 11/01/1788 b 18/02/1790 Torbec ; p sr Raymond Michel Balix ; m Anne Gillois (signe Gillois Muloniere)

orpheline à Pau avec son jeune frère Germain Benoît en 1804-1805 <sup>39</sup>

passport à Bordeaux pour Philadelphie 21/04/1806 <sup>40</sup> : de **Saint-Domingue**, 18 ans ; marraine à **New York**, paroisse Saint Pierre d'un enfant Lagnel en 1809 <sup>41</sup>

---

<sup>34</sup> Sic ; en fait c'est le second mari de la grand-mère maternelle mais il a élevé la mère du baptisé depuis son enfance.

<sup>35</sup> C'est la première génération au Sénégal. « Alphé Lézongar » cité dans la généalogie familiale transmise par *Sylvain Sankalé* et dit mort en 1827 à Paris serait donc son prénom en famille ?

<sup>36</sup> Voir le site « Senegalmétis.com »

<sup>37</sup> Les dates et informations concernant les père et mère de Marie Valantin sont données par *Xavier Ricou* sur le site [planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses](http://planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses) et par *Stéphanie Albertini* et *Jean Paul Houcheninger* sur Geneanet. Nous ne trouvons pas le décès de Barthélemy Valantin dans les tables de décès Marseille, consultées de 1835 à 1838 (mais plusieurs VALENTIN d'autres prénoms).

<sup>38</sup> Prénom donné dans le dossier de secours aux réfugiés (F/12/2833) et dans le testament de son frère Jean Georges.

<sup>39</sup> Lettres de François Lavignolle à qui ils avaient été confiés par leur père, 3 thermidor XII et 23 frimaire XIII (22/07 et 14/12/1804) (8 supsdom 255 ; document recherché pour nous par *Jacques Dion* que nous remercions ici) et dossier F/12/2833 (28 messidor et 23 fructidor XII, 13 messidor XIII (17/07 et 10/09/1804, 02/07/1805).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

+ 13/06/1836 Nouvelle Orléans, Louisiane <sup>42</sup>

x 03/07/1806 **Philadelphie**, Holy Trinity Church, Jean Baptiste **MOUSSIER**, fils de  
+ Jean Baptiste, marchand de grains à Paris <sup>43</sup>, et Marie ROCHE <sup>44</sup>

négociant demeurant à Paris en 1805 <sup>45</sup> ; figure sur une liste de passagers en  
provenance de Saint Pierre, Martinique arrivés le 08/10/1806 à Philadelphie <sup>46</sup> ;  
demande un passeport pour la Martinique en 1808 <sup>47</sup> ; lui et sa femme  
propriétaires d'une habitation sucrière à Grande Terre, à 75 milles de **La  
Nouvelle Orléans** <sup>48</sup>

o ca 1774 Vienne (Isère, 38)

+ 11/07/1831 Nouvelle Orléans, Louisiane <sup>49</sup>

4 Justin Carrier (ou César) LÉZONGAR LA SALLE

o 25/0/10/1789 b 10/09/1791 Torbec ; p Jean George Lézongar Lassalle, frère ;  
m dame Marie Madeleine Gabrielle Madec  
d'où postérité au **Brésil** ? <sup>50</sup>

5 François LÉZONGAR LA SALLE

o ca 1796

+ 20 d 21 thermidor X (08 et 09/08/1802) Torbec, 6 ans

6 Germain Benoît LÉZONGAR

commis négociant à **Saint Louis du Sénégal**

o ca 1798-99 Etats-Unis (Germain Benoît, 4 ans, en 1804 <sup>51</sup> ; Germain, 26 ans au  
décès) ou ca 1801 ; Germain Benoît, colon réfugié de Saint-Domingue, domicilié  
à Bescat, Pyrénées Atlantiques, 13 à 14 ans en 1815 <sup>52</sup>)

+ 09 d 10/05/1825 hôpital de marine, Saint Louis du Sénégal, 26 ans environ,  
« originaire des Etats-Unis, de parents français originaires de Saint-Domingue,  
demeurant en cette isle Saint Louis depuis plusieurs années » <sup>53</sup>

---

<sup>40</sup> Relevé transmis par *Philippe Gautret* et Immigrant Ancestors Project : part rejoindre sa mère ; 18 ans (1,60 m, yeux bruns, visage rond, nez aquilin, menton rond, cheveux châtons).

<sup>41</sup> Fichier Houdaille.

<sup>42</sup> Information donnée dans la question posée en 2011 sur cette famille par *Rose M. Grimsditch*, « rosegrims », sur le site brésilien GeneAll.net ; nombreux échanges ensuite.

<sup>43</sup> Plusieurs actes dans le Minutier central des notaires, Paris.

<sup>44</sup> Réponse à « rosegrims » sur GeneAll.net.

<sup>45</sup> Reçoit une procuration établie à Philadelphie par Jeanne Marie Soulé veuve Lezongar pour recevoir toute somme due à la succession de son mari et l'ancienne communauté (MC/ET/XVIII/1011). Plusieurs actes de dépôts de procuration, obligations, mainlevées, etc. chez Me Vingtain à Paris (étude V), le dernier étant du 03/10/1810.

<sup>46</sup> GenAll.net, rosegrims.

<sup>47</sup> F/7/3575.

<sup>48</sup> « rosegrims » sur GeneAll.net.

<sup>49</sup> *Jacques St-Pierre*, monarque, sur Geneanet.

<sup>50</sup> Réponse de *Jean François Pellan* 05/01/2013 aux informations de *Jean Claude Bourgeois* ; des éléments sur Ancestry, en brésilien, à propos de Jean Daniel Piriou de Lezongar 1710-1767. Il peut s'agir plutôt d'un fils de sa sœur épouse Moussier (*Jacques St-Pierre*, monarque, sur Geneanet).

<sup>51</sup> Orphelin à Pau avec sa sœur Chloé : voir celle-ci.

<sup>52</sup> F/12/2833, secours aux colons réfugiés.

? 7 Joseph LÉZONGAR LASSALLE <sup>54</sup>

précepteur en l'institution de M. Jubé rue de la Vieille Estrapade à **Paris** en 1826  
o /1803 Newark, New Jersey, Etats-Unis  
+ 1826/

**A l'isle Saint-Louis du Sénégal**

Sixième génération

1.1.1.2.2 Jean Georges Daniel LASSALLE LÉZONGAR

a\* Daly

b\* Marie VALANTIN

Nous ignorons tout de la vie de Jean Georges Lézungar avant son arrivée à Saint Louis du Sénégal, peu avant 1810. Il a peut-être d'abord séjourné quelque temps aux Etats-Unis, comme sa mère et une partie de sa fratrie, puis partir pour France. Il est peut-être arrivé au Sénégal vers 1806, année où sa sœur Chloé s'est embarquée à Bordeaux pour rejoindre sa mère aux Etats-Unis. Mais il n'y a pas de dossier de secours pour lui et ce ne sont là que des hypothèses que nous n'avons pu vérifier <sup>55</sup>. Commerçant à Saint Louis, il ne s'est pas marié officiellement. Il a eu d'abord une fille, prénommée Chloé, de « Daly » dont nous ne savons rien, puis plusieurs enfants de la signare Marie Valantin, enfants qu'il a tous reconnus, en 1818 (Chloé ainsi que Adélaïde, Catherine et Louise), en 1823 (Sophie et Jean Georges) <sup>56</sup> et enfin à la naissance en 1824 (Pierre Alphé et Auguste Raymond Bruno). Il s'agit donc d'un « mariage à la mode du pays » <sup>57</sup>.

Dans la première année conservée du notariat de Saint Louis, 1827, on trouve son testament, riche en informations <sup>58</sup>, dont l'ouverture eut lieu le 19 novembre 1827 ; testament du 3 mai 1826 et codicille du 10 juin 1827, donc rédigé avant son départ pour France puisqu'il meurt à Paris le 5 novembre de la même année. Sa femme « à la mode du pays », Marie Valantin, était morte le 25 juin de la même année 1827, peu après la rédaction du codicille. L'ouverture des testament et codicille est donc faite à la demande du tuteur des enfants mineurs, Claude Potin, négociant, « ayant

---

<sup>53</sup> Mail de *Sylvain Sankalé* 05/11/2000, d'après relevés dans l'EC par *Marcel Ducoin*, à l'origine de cette recherche.

<sup>54</sup> Voir ci-après le testament de Jean Georges qui doute de la filiation. C'est ce Joseph Lezungar Lassalle qui demande en 1826 au dépôt de Versailles les pièces nécessaires pour établir un dossier de demande d'indemnité de Saint-Domingue. Il dit avoir deux frères au Sénégal et une sœur à la Nouvelle-Orléans (7 supsdom 59).

<sup>55</sup> Nous avons consulté dans la série F/5b, passagers, le dossier 43, départ de Bordeaux vers les colonies, 1791-1829, très lacunaire : il contient des listes pour 1791-1792, 1799, 1802-1803, le plus souvent pour Saint Domingue, puis 1815 et suivants (ces derniers non consultés).

<sup>56</sup> Le microfilm de 1783-1823 ne comprend que les décès et mariages pour les années 1783-1819 ; pas de registre des naissances, pourtant répertoriées dans les tables où sont notées ces reconnaissances : oubli au microfilmage ou registre perdu postérieurement à l'établissement des tables ?

<sup>57</sup> « A la mode du pays, chroniques saint-louisiennes d'Antoine François Feuiltaine, Saint Louis du Sénégal, 1788-1835 », *Sylvain Sankalé*, Riveneuve éditions, 2007 (tiré de sa thèse)

<sup>58</sup> Notariat du Sénégal, fin du microfilm 34, greffe de Saint Louis, qui commence le 02/11/1827.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

jusqu'à présent surveillé, géré et administré les biens et affaires » de Jean Georges Lézongar, en vertu de sa procuration donnée le 31 mai 1827, et en présence de MM François Pellegrin, maire de Saint Louis, et Edouard Devès, négociant, qui étaient nommés, avec lui et Pierre Valantin <sup>59</sup>, sur le paquet enveloppant le codicille, pour le décacheter « ensemble ou séparément en cas de décès ».

Il énumère les enfants qu'il a eus « tant de première femme que de la signare Marie Valantin, nommés Cloé, Adélaïde, Louise, Catherine, Jean Georges, Pierre Alphée et Jean Auguste Bruno » (dans le codicille il les prénomme « Adélaïde, Louise, Caty, Jean Georges Lezongar, Lassalle Pierre Alphé et Auguste Raymond Bruno, tous légalement reconnus, ainsi que Cloé qui je crois est aussi reconnue ») et leur lègue tous ses biens meubles et immeubles du Sénégal « à tous par égale portion entre eux. » En effet, « bien que je cohabite avec la signare Marie Valantin, il n'existe néanmoins entre nous aucune communauté ni société d'intérêt [...] la maison où se fait cette cohabitation étant la mienne comme ayant été acquise par moi, la signare Marie Valantin ou ses ayants cause n'y pourraient rien prétendre. »

Il désire **que ses trois fils soient élevés en France** et confie le soin de leur éducation « à mes amis et parents Bruno Devès <sup>60</sup> et Claude Potin <sup>61</sup> » <sup>62</sup> ; dans le codicille il demande que les trois garçons « soient élevés en France au collège de Vendôme si faire se peut. »

Il prévoyait de laisser la moitié de ses biens en usufruit à Marie Valantin sa vie durant (elle mourra en fait quatre mois avant lui) en ajoutant que cet usufruit cesserait immédiatement si elle contractait « un nouveau **mariage soit selon les lois de France soit selon l'usage.** »

Il ajoute « Mon petit nègre Clef d'Or est affranchi depuis 1824 ; il finira le temps qui lui reste à servir auprès de mon fils Jean Georges. Je donne la liberté à Marie Pierre et sa fille encore à la mamelle, à condition qu'elle restera avec ma fille Louise jusqu'à son mariage. Je la donne également à Léveillé, à condition qu'il continuera de servir cinq ans après mon décès et qu'il aura formé dans l'intervalle un élève charpentier ».

Il excepte de la donation à ses enfants « ceux de **mes biens qui existeraient en Europe et provenant de ma famille**, par succession, donation ou autrement. » Il cite sa sœur « Cloé Lézongar dame Moussier établie à La Nouvelle Orléans », à qui il lègue 2 000 francs (legs annulé dans le codicille, à son grand regret, à cause de pertes majeures et dettes contractées entre temps) ; ses « droits dans la succession G. Lézongar » (sûrement Germain, mort à Gorée deux ans plus tôt) ; et « Joseph qui se dit mon frère à Paris », ajoutant : « Les traverses de la Révolution ont tellement dispersé ma famille que je ne puis statuer rien de certain relativement à l'existence de Joseph ou tout autre frère ou sœur. » C'est à sa sœur Cloé et, s'il prouve être son frère, à Joseph, qu'il abandonne tous ses biens en Europe et « ceux que pourraient me donner, sur la succession de mon père, **les dispositions prises dernièrement au sujet des colons de Saint-Domingue.** »

---

<sup>59</sup> Frère aîné de Marie Valantin.

<sup>60</sup> Né à Bordeaux, arrivé au Sénégal vers 1819 avec son frère Edouard, fondateurs des établissements Devès et Chaumet. Source : senegalmetis.com.

<sup>61</sup> Né à Paris en 1780, premier du nom au Sénégal. Source : senegalmetis.com.

<sup>62</sup> Nous ne trouvons pas la relation de parenté.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Il est donc vraisemblable que la raison de son voyage à Paris, où il mourra, a été le désir d'établir ou d'appuyer un dossier de demande pour l'Indemnité de Saint-Domingue ou de contester celui présenté par Joseph. En effet le 30 avril 1826 avait été promulguée la loi relative à la répartition de l'indemnité en faveur des anciens colons de Saint-Domingue. Nous avons vu que son supposé frère Joseph avait déposé le 6 juillet 1826 une demande de pièces pour établir ses droits à l'indemnité Mais le patronyme Lézongar n'apparaît pas dans l'état de liquidation de l'indemnité : ni les enfants mineurs de Jean Georges ni leur tuteur au Sénégal ni sa sœur en Louisiane n'ont pu s'occuper de suivre le dossier et la demande de Joseph a dû être rejetée faute de preuves suffisantes.

### Postérité de Jean Georges Lézongar

une fille de Daly :

#### a\*1 Chloé LÉZONGAR

o 22/07/1810 Saint Louis ; reconnue le 25/07/1818 Saint Louis  
parrain Claude Potin, négociant <sup>63</sup>

+ 27 d 28/09/1847 Saint Louis, en son domicile rue de Boufflers ; déclaré par son frère Jean Georges Lézongar, traitant, 25 ans, qui la dit âgée de 36 ans et fille naturelle de feu Jean George Lézongar et de Daly.

a\* Eugène **BEYNIS** ou **BÉNIS**, négociant, fils de Jean et Reine Marie AGAISSE  
o ca 1806 (24 ans en 1830)

d'où au moins Marie Reine BEYNIS

o 17 d 20/07/1830 Saint Louis, rue d'Angoulême, déclaré par son père qui la reconnaît

b\* Hippolyte **FRÈRE de SUBREVILLE**, commis de marine

o ca 1805 (30 ans en février 1836)

d'où au moins Jean Georges FRÈRE de SUBREVILLE

o 10 d 11/02/1836 rue de Sor ; déclaré par son père qui le reconnaît

c\* Louis **PORQUET**, habitant

o ca 1815 (28 ans en 1843)

d'où au moins Constantin François PORQUET

o 17 d 19/05/1843 rue Boufflers ; reconnu par ses père et mère 19/08/1843

7 enfants de Marie Valantin (trois filles et un fils sont morts jeunes) <sup>64</sup> :

#### b\*1 Adélaïde LÉZONGAR

o 06/11/1815 Saint Louis ; reconnue par son père 28/07/1818 Saint Louis

+ 18/09/1830 Saint Louis en son domicile rue Charles Dix ; déclaré par Louis Alsace, négociant, 36 ans, qui donne sa date de naissance

#### b\*2 Louise LÉZONGAR

o 12/02/1817 reconnue par son père 28/07/1818 Saint Louis

---

<sup>63</sup> Cité dans le testament de son père Jean George.

<sup>64</sup> Geneanet, *Muriel Schepens*, mschepens1, et *Jean Paul Houcheringer*, jph ; compléments et précisions par recherche dans les registres de Saint Louis du Sénégal, sur microfilm au CARAN (1730-1870), et sur le site des ANOM (registres numérisés 1870-1909) ; vérifications ensuite par consultation de [planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses](http://planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

+ 30/11/1835 Saint Louis, rue de l'église (décès déclaré sous le prénom de Catherine <sup>65</sup>), 18 ans, fille de + Georges Lézongar et + dame Marie Valantin

b\*3 Catherine LÉZONGAR dite Caty Marie Pierre

o 04/06/1818 reconnue par son père 28/07/1818 Saint Louis

a\* Pierre Ignace **REY**, négociant

o ca 1801 (33 ans en 1834)

b\* Guillaume **AUDIBERT**, traitant, fils de Lazare <sup>66</sup> et Vénus M'BARRIQUE

o 30/04/1813, reconnu par son père et inscrit à l'état civil le 02/12/1831

c\* ?

d'où au moins

b\*3a\*1 Eugène François REY

o 06 d 10/11/1834 Saint Louis, rue de Cormier, domicile de la mère 17 ans ;  
déclaré par Pierre Ignace Rey, 33 ans, négociant, qui s'en reconnaît le père

b\*3a\*2 Isaure Coralie REY

o 25 d 28/11/1835, rue de L'Eglise, domicile de la mère, 18 ans ; déclaré par  
Pierre Ignace Rey, 34 ans, négociant, qui s'en reconnaît le père

b\*3b\*1 Jeanne Rose AUDIBERT

o et d 16/02/1844, rue Boufflers, domicile de la mère, 22 ans ; déclaré par  
Guillaume Audibert, traitant, 30 ans, qui s'en reconnaît le père

b\*3c\*1 Lazare LÉZONGAR

o 12 d 13/06/1846 Saint Louis, rue Transversale Boufflers, domicile de la mère,  
26 ans

+ 13 d 14/12/1847 Saint Louis ; déclaré par Jean Pierre Audibert, 32 ans

b\*3c\*2 Chloé LÉZONGAR

o 01 d 02/06/1848 Saint Louis, au domicile de dame Venus Barick, rue Saint  
Paul

b\*3b\*2 François Lazare AUDIBERT

o 02 d 03/10/1850 Saint Louis, au domicile de la mère, 26 ans, rue Saint Paul ;  
déclaré par Guillaume Audibert, traitant, 37 ans, qui s'en reconnaît le père

b\*3b\*3 Jean Pierre Guillaume AUDIBERT

o 19 d 20/12/1852 Saint Louis, au domicile de la mère, 286 ans, rue Saint Paul ;  
déclaré par Guillaume Audibert, traitant, 39 ans, qui s'en reconnaît le père

b\*3c\*3 Joseph Ovide LÉZONGAR

o 14 d 16/08/1855 Saint Louis, au domicile de la mère rue Flamand ; déclaré par  
Gaspard Denis, propriétaire et négociant, 27 ans

---

<sup>65</sup> Catherine ayant des enfants en 1846 et 1848, il doit s'agir d'une erreur de déclaration, les deux sœurs ayant presque le même âge.

<sup>66</sup> Lazare Audibert est né en 1780 île **Saint Vincent**, Antilles et décédé le 17 d 18/11/1838 Saint Louis, propriétaire et commerçant, domicilié depuis plus de 35 ans dans cette île Saint Louis. Le 2 décembre 1831 était inscrit dans le registre d'état civil de Saint Louis, à la suite d'un jugement rendu le 07/02/1829 sur requête de Lazare Audibert, âgé de 51 ans, l'acte de naissance de ses 7 enfants, non inscrits à l'état civil mais baptisés et dont il se reconnaissait le père : 4 enfants de « la nommée Vénus, négresse libre, marchande », 35 ans (Guillaume o 30/04/1813 ; Marianne o 12/03/1823 ; Joseph Ovide o 31/08/1825 ; s'y ajoute Suzanne o 21 et déclarée et reconnue 23/02/1831 et Georges o 23 et d 25/09/1833) et 3 enfants de « la nommée Marie Trompette, négresse propriétaire (Jean Pierre o 26/08/1815 ; Sophie o 01/11/1817 ; Marie Rose o 14/08/1820)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **b\*4 Sophie LÉZONGAR**

o 24/07/1821 Saint Louis ; légitimée par son père 10/01/1823 Saint Louis « Jean Georges Lézongar, négociant français, 26 ans, demeurant en l'île Saint Louis, déclare que de sa cohabitation avec Marie Valantin, habitante indigène dudit Saint Louis, 23 ans, est née Sophie, le 24 juillet 1821, qu'il entend légitimer par le présent acte »

+ /1827

### **b\*5 Jean Georges LÉZONGAR**

traitant <sup>67</sup> à Saint Louis (1848-1855), commerçant (1856), caissier de la Banque du Sénégal à Saint Louis (1858 à son décès) ; propriétaire

o 29/10/1822 Saint Louis ; légitimé par son père 10/01/1823 Saint Louis avec sa sœur Sophie (même déclaration que ci-dessus)

+ 29/01/1866 Saint Louis du Sénégal ; décédé dans le terrain de Kodès à Ndar Toute ; déclaré par Jean Théodore Pécarrère, entrepreneur des travaux du gouvernement, 48 ans, et John Valantin, docteur en droit, greffier des tribunaux, 28 ans

Cm 19/02/1848

x 20/02/1848 Saint Louis, Marie LINCKENHEYL dite ALSACE, fille de Louis Georges (1795-1866) et Marianne BLANCHOT (o ca 1798 + 1883 <sup>68</sup>)

o 03/10/1823 Saint Louis du Sénégal « ainsi qu'il résulte de l'acte de mariage de ses père et mère le 24/09/1825 »

+ 16 d 17/05/1894 Saint Louis, rue Dubois ; veuve Georges Lassalle Lézongar née Alsace, 71 ans ; déclaré par William Dumont, commerçant, 43 ans, et Frédéric Michas, ingénieur civil, 31 ans, parents

postérité ci-après

### **b\*6 Lassalle Pierre Alphonse LÉZONGAR**

o 20/03 d 19/04/1824 Saint Louis ; déclaré par son père, 38 ans, « qui le reconnaît pour son fils » ; en présence de René Valantin, 25 ans, et Eustache Victor Chaize, 28 ans, tous deux aussi négociants

+ /1890

?a\* Louise SARRAZIN <sup>69</sup>

?d'où Michel et Jules LÉZONGAR

\*b Annah John WARNEL <sup>70</sup>

postérité ci-après

### **b7 Auguste Raymond Bruno LÉZONGAR**

o 1824 Saint Louis, fils naturel reconnu (cité sur le testament de son père et au décès)

+ 11/10/1836 Gorée, au domicile de Durand Valantin <sup>71</sup>

---

<sup>67</sup> Traitant : nom donné aux commerçants indigènes de Saint Louis.

<sup>68</sup> Signare, fille du général Blanchot, gouverneur du Sénégal, et de sa femme probablement esclave affranchie, Marie Coumba Guèye (voir « A la mode du pays », op. cit. p. 50). Sur [http://senegalmétis.com/Senegalmétis/Signare\\_B4\\_Blanchot.html](http://senegalmétis.com/Senegalmétis/Signare_B4_Blanchot.html) et sur le beau livre de Xavier Ricou, « Trésors de l'iconographie du Sénégal colonial » (Riveneuve éditions 2007), p. 57, portrait du couple de Louis Alsace et Marianne Blanchot.

<sup>69</sup> Union et enfants : [planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses](http://planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses) et, sur Geneanet, *Jean-Paul Houcheringer* : ni date ni lieu ; pas retrouvé à Saint Louis.

<sup>70</sup> Union et fils : [planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses](http://planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Septième et huitième générations

1.1.1.2.2b.5 Jean Georges Lassalle LÉZONGAR  
x 1848 Marie LINCKENHEYL dite ALSACE

En moins de deux ans, Marie Alsace a affronté la mort de son mari âgé de 44 ans, le 29/01/1866, probablement par accident ; la naissance de sa fille posthume, une semaine plus tard, le 08/02/1866 ; le décès de son père Georges Alsace à 70 ans, le 06/08/1866 ; le décès de sa dernière fille à 1 an et 9 mois, le 23/11/1867.

### 1 **Georges Louis LÉZONGAR**

domicilié à Saint Louis depuis moins de six mois à son mariage <sup>72</sup> ; employé du gouvernement (1883) ; commerçant à Saint Louis (1885, 1886)

o 08/11/1848 Saint Louis, rue Dubois : déclaré par le père en présence de Georges Alsace, traitant, 54 ans, et Louis Georges Alsace, commis de négociant, 26 ans, père et frère de l'accouchée

+ 14 d 15/07/1889 Saint Louis ; 42 ans, veuf d'Anne Coutures, fils de + Lassalle et Marie Alsace, 66 ans

a\* Anna Morena LOPEZ

(lieu du décès et du dernier domicile inconnus de sa fille)

Cm 27/10/1882 Me Georges Patterson

bx 28/10/1882 Saint Louis, Marie Sophie Elisa Anna de COUTURES, fille de + Joseph Laurent Edouard, commerçant (+ 25/02/1861 Saint Louis, 40 ans) et Hélène CALVÉ (+ 09/01/1878 Saint Louis, 45 ans)

o 08/02/1858 Saint Louis

+ 13/01/1887 Saint Louis ; (suite de couches ?) 27 ans, rue Paul Halle ; déclaré par son frère Calixte de Coutures, commerçant, 25 ans, et son beau-frère Alphée Lézongar, représentant de commerce, 37 ans

d'où :

1a\*.1 Catherine Marie LÉZONGAR

o 10/08/1876 Carabane, arrondissement de Dakar <sup>73</sup>

mariage en présence de son oncle Théodore Jean Lézongar

x 31/01/1906 Saint Louis, Charles Albert **FRANK**, employé de commerce domicilié à Saint Louis, fils de Jean Guillaume, docteur en médecine, et Henriette KELLER, demeurant ensemble à Gladbach (Allemagne), consentant  
o 12/08/1881 Lebach (Allemagne)

1b.1 Hélène Marie Adèle Cloé LÉZONGAR

o 09 d 10/08/1883 Saint Louis, rue Dubois

+ 21 d 22/12/1889 Saint Louis, rue Nationale, 6 ans ; déclaré par Gaspard Lézongar, agent des Ponts et Chaussées, 26 ans, et Théodore Lézongar, secrétaire en chef du service judiciaire, 29 ans

1b.2 Marie Louise Adèle LÉZONGAR

o 16 d 17/10/1885 Saint Louis, rue Paul Halle

+ 28/06/1968 Hyères (Var)

---

<sup>71</sup> Probablement son oncle maternel Barthélemy Durand Valantin, dernier fils de Barthélemy et Rosalie Aussenac (o 05/12/1806 Saint Louis + 30/07/1864 Oran, Algérie), maire de Saint Louis (*Stéphanie Albertini* sur Geneanet) et premier député du Sénégal, de 1848 à 1851 ; voir [http://senegalmetis.com/Senegalmetis/D7\\_Durand\\_Valantin.html](http://senegalmetis.com/Senegalmetis/D7_Durand_Valantin.html).

<sup>72</sup> Vivait probablement auparavant à Carabane près de Dakar : voir lieu de naissance de sa fille naturelle.

<sup>73</sup> Date et lieu de naissance cités au mariage.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

x 28/12/1906 Saint Louis, Gaston Eugène Lucien **LECONTE**, commis aux affaires indigènes, fils de + Paul Lucien, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur (+ 07/03/1885 Pré Saint Gervais) et Laure FEUILTAINE, présente au mariage  
o 22/02/1876 Toulon (Var)

1b.3 Calixte Frédéric Raymond LÉZONGAR

o 29/12/1886 Saint Louis, rue Paul Halle

### 2 **Claude Alphée LÉZONGAR** (dit Lasalle ?)

employé de commerce (1882) ; représentant de commerce (1882, 1890) ; 2<sup>ème</sup> adjoint au maire, officier d'académie (1893, célèbre le mariage de Gaspard) ; dit en 1906 négociant à Saint Louis. « A Saint-Louis, je fus l'hôte de M. Alphée Lézongar, chef de la maison Devés et Chaumet, l'une des plus importantes et les plus estimées du Sénégal. M. A. Lézongar est originaire du pays; une vie de labeur et de probité lui a fait conquérir la situation élevée qu'il occupe aujourd'hui en remplacement de M. Delor, avec lequel je m'étais lié beaucoup pendant mes séjours antérieurs dans la colonie. Adjoint au maire de Saint-Louis, M. Lézongar est en même temps membre du Conseil privé. Je déposai entre ses mains une somme de dix mille francs pour le paiement de mon personnel au retour de l'expédition. » <sup>74</sup>

o 14 d 15/05/1850 Saint Louis ; déclaré par le père en présence de Louis Georges Alsace, propriétaire, 28 ans, frère de l'accouchée

+ 29/07/1905 Bordeaux (cité au mariage de sa fille en 1906)

Cm 26/05/1882 Me Patterson

a\* Anna BIRAM, fille de Samba BIRAM et Tako

o ca 1855 au Boundou ou 1858 au Djoloff (23 ans en 1881)

+ 08 d 09/12/1900 Saint Louis, au domicile de la nommée Katy Faye rue Blanchot ; célibataire, 45 ans, filiation inconnue des déclarants

Cm 26/05/1882

bx 27/05/1882 Saint Louis, Augustine Eliza HÉRICÉ, fille de + Jean Baptiste Alexis, négociant (+ 17/06/1875 Saint Louis, 42 ans) et Marie Thérèse DUMONT, 32 ans

o 16/01/1861 Saint Louis <sup>75</sup>

d'où au moins

2a\*1 Madeleine Marie Anne LÉZONGAR

o ca 1878

+ 18 d 19/12/1908 Saint Louis, hôpital civil ; célibataire, 30 ans

2a\*2 Louise Catherine Marianne LÉZONGAR

o 18 d 20/07/1881 Saint Louis, rue de Sor ; déclaré par Alphée Lézongar, employé de la commune, 30 ans, qui la reconnaît pour sa fille le 23/10/1881

x 07/07/1906 Saint Louis, Charles Victor **MÜLLER**, facteur chef à la Compagnie du chemin de fer de Dakar à Saint Louis, en réserve de l'armée active d'après son livret militaire, fils d'Auguste Alfred, chef d'escadron en retraite, et Elzelina Sélina Sophie HUART, demeurant ensemble à Amiens (Somme, 80) (actes respectueux à ses parents le 13/04/1906 à Amiens)

o 15/04/1874 Pont Audemer (Eure, 27)

---

<sup>74</sup> Lieutenant colonel Monteil « De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad, voyage au travers du Soudan et du Sahara accompli pendant les années 1890-91-92 » ; numérisé par Gallica, p. 13.

<sup>75</sup> Mention au mariage.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

2b1 Valentine Marie Rose Adèle LÉZONGAR

o 29 d 30/04/1883 Saint Louis, rue Dubois

2b2 Marie Thérèse Marguerite Augustine LÉZONGAR

o 29/09/1890 Saint Louis ; témoin Théodore Lézongar, secrétaire de la justice, 29 ans

x 07/01/1911 Saint Louis, Charles Louis Edouard Emmanuel **TELLIER**

3 Marianne Adélaïde LÉZONGAR

o 16 d 17/05/1852 Saint Louis ; déclaré par Durand Barthélemy Valantin, négociant, 46 ans, le père étant présentement à l'escale du Coq

+ 23 d 24/11/1852 Saint Louis, rue Dubois ; déclaré par son oncle Georges Linckenheyl dite Alsace, commerçant, 30 ans

4 Bruno Charles LÉZONGAR

écrivain de l'Intérieur

o 08/03/1856 Saint Louis, rue Nationale

+ 03 d 04/01/1888 Saint Louis, rue Nationale, écrivain de l'Intérieur, 31 ans

5 Agnès Madeleine Catherine Marie LÉZONGAR

o 21/01/1859 Saint Louis, rue Nationale

x 26/10/1881 Saint Louis, Auguste Alfred **BOUTIT**, commerçant, fils de + François, commerçant (+ 21/10/1859 Gorée), et Marianne FRANCIERO, 65 ans, commerçante à Rufisque, veuve en secondes noces de M. DESCHAMPS, commerçant décédé à Gorée

o 28/10/1851 Gorée

6 **Jean Théodore dit Alphé LÉZONGAR**

secrétaire en chef du service judiciaire (1889, 1890), commissaire priseur (1893)

o 16 d 17/03/1861 Saint Louis, rue Nationale

Cm 01/03/1889 Me Rivet

x 02/03/1889 Saint Louis, Eudoxie Marie Anne MAHAUX, de + Alexandre (+ 15/01/1866 Saint Louis) et Elisa GUILLABERT, présente

o 03/04/1865 Saint Louis

+ 07/09/1927 Saint Louis

d'où au moins

6.1 Emma Louise Augustine Marie LÉZONGAR

o 09 d 11/01/1890 Saint Louis ; déclaré par l'oncle paternel, Gaspard Lézongar, agent secondaire des Ponts et Chaussées, 26 ans

+ 14/01/1890 Saint Louis ; 5 jours

6.2 Marcel Antoine Bruno Marie LÉZONGAR

o 13/07/1893 Saint Louis ; père absent, en voyage ; déclaré par Gaspard Lézongar, 30 ans

+ 08/10/1961 Nice

x 07/07/1923 La Rochelle, Adèle Lydie MAUDET ou MANDET

6.3 ? Frédéric LÉZONGAR <sup>76</sup>

6.4 Bruno Edouard Joseph Marie LÉZONGAR

o 22 d 24/03/1902 Saint Louis, rue Neuville

---

<sup>76</sup> D'après *Xavier Ricou*, [planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses](http://planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses). Naissance non trouvée.

7 **Gaspard Léon Auguste LÉZONGAR**

élève boursier du Sénégal au lycée de Bordeaux de 1878 à 1881 <sup>77</sup> ; agent secondaire de 1<sup>ère</sup> classe des Ponts et Chaussées (1893) ; conducteur des Ponts et Chaussées (1894) ; conducteur des Travaux publics (1897, 1909) <sup>78</sup>

o 18 d 22/04/1863 Saint Louis, rue Nationale

+ 19/05/1909 Saint Louis, hôpital ; 46 ans, époux de Rose d'Erneville ; père et mère décédés

x 12/08/1893 Saint Louis, Rose d'ERNEVILLE, fille de + Nicolas Philippe Victor, commerçant à Saint Louis (+ 15/07/1885 Saint Louis) et Marie PATTERSON, propriétaire

o 27/09/1874 Saint Louis <sup>79</sup> + 30/07/1948 Dakar ; commerçante d'où 7 enfants (dont les 2 premières mortes jeunes) <sup>80</sup> :

7.1 Catherine Marie Léontine LÉZONGAR

o 05 d 06/08/1894 Saint Louis, rue Chassaniol. déclaré par le père accompagné de Théodore Lézongar, commissaire priseur, 33 ans

+ 29 d 30/12/1899 Saint Louis, à Sor ; 5 ans ; déclaré par ses oncles Alphé Lézongar, 50 ans, représentant de commerce, et Théodore Lézongar, 38 ans, commissaire priseur

7.2 Anne Hortense Henriette Georgette LÉZONGAR

o 04 d 06/06/1897 Saint Louis, rue Potin ; déclaré par le père accompagné de Théodore Lézongar, 36 ans, commissaire priseur

+ 20 d 21/10/1899 Saint Louis ; 28 mois ; déclaré par son oncle Alain Patterson, 41 ans, commerçant

7.3 Marie Anna Rose Alice LÉZONGAR

o 26 d 28/12/1900 Saint Louis, rue Dubois ; déclaré par le père accompagné de Théodore Lézongar, 39 ans, commissaire priseur

+ 16/03/1987 Nice (Alpes Maritimes)

x 27/07/1920 Dakar, Antoine Henri Paul Marius **MENETRIER**

o 1893 Thonon les Bains (74)

7.4 Lassal Victor Charles Fernand LÉZONGAR

colonel au régiment des tirailleurs sénégalais <sup>81</sup>

o 28 d 29/06/1902 Saint Louis, rue Brière de l'Isle

+ 1943 Dakar

ax 27/11/1929 Bordeaux, Marthe DENEY (ou DENAY)

)( 20/12/1941 Dakar

bx 12/08/1942 Dakar, Yvonne Hélène TURBAY (ou TURBET)

7.5 Valentine Louise Marie LÉZONGAR

o 15 d 17/12/1904 Saint Louis, rue Duret + 08/1997 Nice (Alpes Maritimes, 06)

ax 20/10/1928 Saint Louis, Dominique **LAPLACE**

)( 25/01/1950 Saint Giron (Ariège, 09)

bx 14/08/1950 Amélie les Bains Palalda (Pyrénées orientales, 66), Joseph Marius Félix **RAMBAUD**

<sup>77</sup> Dossier EE 1290(36) aux ANOM.

<sup>78</sup> Voir sur [http://senegalmetis.com/Senegalmetis/Signare\\_H1\\_Catherine\\_Blanchot.html](http://senegalmetis.com/Senegalmetis/Signare_H1_Catherine_Blanchot.html) son portrait, enfant, avec son frère Alphé et leur grand-tante Catherine Blanchot.

<sup>79</sup> Cité au mariage.

<sup>80</sup> Les actes de cette branche au XXe siècle, en particulier en France, viennent en grande majorité de *Xavier Ricou* sur [planete-genealogie.fr/xricou/famillesmetisses](http://planete-genealogie.fr/xricou/famillesmetisses). Nous ne répétons pas cette source pour ne pas alourdir la présentation.

<sup>81</sup> Geneanet, *Georges Berteloot*.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 7.6 Joseph LÉZONGAR

haut fonctionnaire des finances

o 26/05/1907 Saint Louis, rue Thévenot + 06/06/1968 Dakar

x 20/01/1940 Saint Louis, Marguerite Rosalie Léocadie MARGAIN

)( 04/01/1949 Saint Louis

### 7.7 Léontine Georgette LÉZONGAR, posthume

o 08 d 10/12/1909 Saint Louis, rue André Lebon + 05/02/2006 Nice (06)

ax Jean **BETEILLE**

bx 21/06/1941 Dakar, Germain Gustave **CHAUMIER**

### 8 Jeanne Hélène Valentine LÉZONGAR, posthume

o 08 d 10/02/1866 Saint Louis, rue Nationale ; déclaré par son grand-père Georges  
Alsace, propriétaire, 70 ans

+ 23/11/1867 Saint Louis, rue Nationale

Les derniers représentants de cette branche de la famille LEZONGAR ont donc quitté le Sénégal pour le sud de la France, revenant après plusieurs générations passées « outre-mer » dans le pays de leurs lointains ancêtres.

1.1.1.2.2b.6b Lassalle Pierre Alphé LÉZONGAR \* Annah John WARNEL <sup>82</sup>

### 1 Georges Lassalle LÉZONGAR, secrétaire de la mairie de Rufisque

o ca 1853

+ 28/02 d 01/03/1890 Gorée, hôpital militaire ; 36 ans, célibataire, fils de + Pierre  
Alphée Lézongar et + Anna John Warnel

\* Louise RAPET, fille de Jules Antoine et Sophie DIATTA

d'où :

#### 1.1 Michel LÉZONGAR

o 1880 Saint Louis + 1919 Saint Louis, 38 ans

#### 1.2 Jules Emmanuel Alphée LÉZONGAR

adjoint des services civils de l'AOF

o 24/12/1885 Saint Louis + 1925 Saint Louis, 39 ans

x 25/02/1922 Gorée, Marie Louise Aimée PELIN

o 14/08/1896 Fatick + 06/02/1942

d'où

Rosemonde

Emile o 1922 Saint Louis (d'où Alain, Sylvain et Pascal)

Lasalle

Julienne

#### 1.3 Jean LÉZONGAR

#### 1.4 Eugène RAPET

Cette branche est restée au Sénégal.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>82</sup> Toute la descendance vient de *Xavier Ricou* : [planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses](http://planete-genealogie.fr/xricou/famillesmétisses)